

PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME REGLEMENTAIRE

IOBSP MCD/DCI continue 7H

Organisme de formation

CF-IOBSP.fr - IOBNET FINANCIAL GROUP SAS

President et representant legal : Olivier Kaess

SIREN : 940437478

Numero de declaration d activite (NDA) : 76341388834

Telephone : 07.69.00.14.36

Email : direction@iobnet.fr

Site : www.cf-iobsp.fr

Informations essentielles

Duree : 7 heures

Modalite : formation ouverte a distance (FOAD / e-learning), avec accompagnement pedagogique et intervention du formateur selon le dispositif de la formation.

Langue : francais

Formateur / tuteur : Olivier Kaess - joignable par telephone, email ou via les outils de la plateforme.

Document genere le : 30/09/2026

Presentation de la formation

Cette formation de 7 heures est consacrée à la mise à jour annuelle des connaissances et compétences professionnelles liées au crédit immobilier pour les personnes concernées.

Elle s'inscrit dans le cadre des exigences de formation continue applicables au crédit immobilier.

Les contenus doivent rester adaptés aux fonctions exercées et prendre en compte les évolutions législatives, réglementaires et professionnelles.

Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, le stagiaire aura actualisé ses compétences générales et spécifiques au poste qu'il occupe, à la nature des produits qu'il distribue et aux modes de distribution auxquels il recourt, conformément à la directive sur le Crédit Immobilier (DCI).

Ainsi, cette formation permettra au stagiaire de respecter l'obligation réglementaire de formation continue d'une durée de 7heures.

Public, prerequis et modalites d acces

- Niveau requis à l'entrée en formation ? IOBSP de niveau 1, 2 ou 3
- Conditions spécifiques et prérequis ? Détenir un livret de formation IOBSP de niveau 1 ou 2, ou une attestation de niveau 3
- Modalités d'admission : Admission sans disposition particulière
- Présentiel ou à distance : Entièrement à distance
- Informations sur les modalités pédagogiques : Attribution d'un tuteur disponible par téléphone, email ou encore via le chat.
- Accès à la formation : Horaires libres, 24h/24 et 7j/7
- Durée totale et délai d'accès de la formation (heures) : 7H limitée au 31/12 de l'année en cours

Programme de la formation

- 1 - Présentation de la Formation
- 2 - Introduction à la Directive sur le Crédit Immobilier
- 3 - Le Crédit Immobilier
- 4 - Le Courtage - Courtier et IOBSP
- 5 - Le mandat de courtage (d'intermédiation)
- 6 - Discussions et critiques préalable à la réforme du courtage
- 7 - Introduction au décret d'application
- 8 - Pourquoi la réforme du courtage
- 9 - Les associations agréées par l'ACPR
- 10 - Mutations du marché
- 11 - Haut Conseil de Stabilité Financière

Programme détaillé de la formation

Formation continue crédit immobilier — 7 heures- Actualisation de l'environnement juridique et réglementaire du crédit immobilier.

- Information et protection de l'emprunteur, explications adéquates et devoirs professionnels.
- Évaluation de la solvabilité, capacité de remboursement et prévention des risques.
- TAEG, taux d'usure, coût total, caractéristiques financières et évolutions des pratiques de marché.
- Assurance emprunteur, garanties et principaux points de vigilance.
- FISE, offre de crédit, vente à distance et traçabilité du parcours client.
- Cas pratiques, contrôle des connaissances et actualisation des procédures.

Compétences visées et validation

La délivrance d'une Attestation de formation IOBSP DCI conforme à la Loi, permet de justifier du renouvellement annuel de vos connaissances

Méthodes pédagogiques et évaluation

Formation à distance en FOAD, structurée en séquences pédagogiques avec contrôle des acquis à l'issue du parcours.

Les règles de validation sont présentées au stagiaire dans le cadre du parcours ; aucun seuil ne doit être présenté comme une règle générale de la DCI sans fondement textuel applicable à l'évaluation concernée.

Attestation / livret et résultats attendus

Après accomplissement des 7 heures et réalisation du contrôle des acquis, CF-IOBSP établit les documents de formation correspondant au parcours suivi.

Accompagnement pédagogique

Les formations à distance sont accompagnées par un tuteur pédagogique. Le stagiaire peut solliciter l'organisme par téléphone, email ou via les outils de communication de la plateforme pendant son parcours.

Identification et validation de l'organisme

CF-IOBSP.fr / IOBNET FINANCIAL GROUP SAS - Président : Olivier Kaess - SIREN 940437478 - NDA
76341388834 - 07.69.00.14.36 - direction@iobnet.fr.

IOBNET FINANCIAL GROUP SAS

CF-IOBSP ELIOB PROCOFIN

Président : Olivier Kaess

SIREN : 940437478 | NDA : 76341388834

07.69.00.14.36 – direction@iobnet.fr